



Non remboursement abonnement salle de sports

Par Aline31

Bjr je m'etais abonnée à xxxxxx en juillet 2022 pour un an. C.etait un renouvellement et du coup pas De contrat papier puisque j.etais déjà abonnée chez eux. Première erreur de ma part. Paiement par prélèvement en 4 ou 5 fois de 78? . Fin novembre un message par sms m'annoncant que la salle fermait par le peu de fréquentation. Il fallait compléter un imprimé sur le site pour dire si je voulais me faire rembourser au prorata soit 5 mois à peu près. Depuis RIEN. J.ai contacté le service client par mail, écrit au siège social AUCUNE RÉPONSE. Que faire pour obtenir mon remboursement sans que j.ai à déboursé? Il y a d'autres personnes dans mon cas. Un avocat du forum aurait il l.amabilité de faire un courrier pour faire réagir cette enseigne de sport ? Merci d'avance pour votre réponse Aline